VÉHICULE AUTONOME
COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT
MOVIN'ON

DOSSIER DE PRESSE
Paris, le 16 mars 2022

PREMIÈRE MONDIALE

Les élus locaux sont-ils prêts à déployer la mobilité autonome ?

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser une mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la MACIF a lancé en 2019, au sein de Movin'On, premier écosystème mondial d'anticipation stratégique et de co-innovation en faveur de la mobilité durable, une communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome. Cette communauté était composée en 2021 de 11 entreprises : BNP Paribas Cardif, Faurecia, Groupama, Kantar, MACIF, MAIF, Michelin, Microsoft, Orange, SNCF et Vinci. **Elle s'agrandit aujourd'hui et accueille beti et Navya en vue d'une expérimentation qui sera conduite en 2022 dans le Val de Drôme.**

L'objectif de ce groupe de travail, qui fonctionne en innovation ouverte, est de déployer des solutions de véhicule autonome qui favorisent l'émergence d'une mobilité inclusive et durable. Cette démarche s'explique par la volonté de la communauté d'intérêt d'apporter une contribution différente et novatrice aux réflexions sur le véhicule autonome. Elle se mobilise ainsi autour d'un axe fort : **« mobilité pour tous, autonomie pour tous, via le véhicule autonome partagé ».**

La communauté d'intérêt est passée d'une réflexion centrée en 2020 sur l'objet « véhicule autonome » à une réflexion portant en 2021 sur les territoires peu denses. Alors que les élus locaux sont des acteurs incontournables, quel est leur niveau de connaissance du véhicule autonome ? Quelle vision de la mobilité autonome partagent-ils ? Des différences de perception sont-elles identifiables entre les élus ou avec les Français ?

Dans un exercice de projection conduit en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), **plus de 1 000 élus locaux ont répondu à notre enquête sur leurs perceptions du véhicule autonome. Première mondiale, cette enquête apporte des résultats inédits sur la perception que les élus ont de la mobilité.** Elle offre une compréhension approfondie du désir de déploiement de la mobilité autonome des élus locaux français : leur vision, leur connaissance, les usages perçus, la faisabilité du déploiement, etc.

L'enquête réalisée révèle l'intérêt que portent les élus locaux au potentiel de la mobilité autonome pour assurer un service de transport partagé. Cette technologie est perçue comme **une réponse au manque de solutions de transport locales** (64 % des élus). Elle serait donc une bonne chose pour leur territoire (66 % des élus). Néanmoins, les élus n'envisagent pas encore de déploiement concret. **L'enquête souligne le besoin de pédagogie, surtout en ruralité, pour résoudre leur sentiment d'inéligibilité et leur méconnaissance de l'objet** (91 % d'entre eux n'en ont jamais vu). **Les élus ont également besoin d'informations sur la réaction qu'auraient leurs administrés**, encore très centrés sur l'autosolisme, face à cette solution de mobilité partagée automatisée.

L'ENQUÊTE SUR LE VÉHICULE AUTONOME AUPRÈS DES ÉLUS, UNE PREMIÈRE MONDIALE

Pourquoi interroger les élus ?

Les élus locaux ont aujourd'hui un rôle essentiel dans le développement de la mobilité autonome. En effet, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a redéfini l'organisation institutionnelle de la mobilité sur le territoire. Elle a fait de la Région le chef de file de la mobilité. Elle a permis aux communautés de communes dans les zones rurales de prendre la compétence mobilité pour élaborer une stratégie adaptée à leur territoire.

Les élus locaux s'affirment donc comme des acteurs incontournables dans le développement de la mobilité autonome : à la fois du fait de leur compétence dans l'organisation des mobilités, mais aussi du fait de leur connaissance des besoins de mobilité sur leur territoire.

Malgré ce rôle crucial, les élus locaux sont oubliés dans les études. Celles-ci sont centrées sur la perception des usagers : leur acceptabilité et leur propension à payer. Aucune étude, en France ou à l'international, n'a jusqu'ici porté sur la vision qu'ont les élus locaux du véhicule autonome – un jalon pourtant essentiel pour son déploiement.

Face à cet angle mort, la communauté d'intérêt Movin'On sur le véhicule autonome a décidé de réaliser une enquête inédite auprès de 1 090 élus locaux, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France. Elle vise à mieux comprendre leur appréhension de la mobilité autonome.

Quelle vision et quel niveau de connaissance des élus ?

L'intention de déployer la mobilité autonome est encore très peu mature chez les élus locaux français. Même si 66 % des élus interrogés pensent qu'elle serait une bonne chose pour leur territoire, seulement 15 % d'entre eux comptent la déployer d'ici cinq ans. Cela s'explique à la fois par une connaissance limitée des élus à l'égard du véhicule autonome, par la prédominance d'un sentiment d'inéligibilité et par un questionnement sur l'utilité même de ce type de service.

UNE CONNAISSANCE LIMITÉE : SEULEMENT 30% D'ÉLUS ONT DÉJÀ VU UN VÉHICULE AUTONOME

Les élus connaissent peu le véhicule autonome. Comme une grande partie des Français, ils se sont forgé une image a priori de cet objet. Même si près de 78 % des élus interrogés disent savoir ce qu'est un véhicule autonome, seulement 30 % en ont déjà vu un et 9 % en ont déjà essayé un.

Ce constat est d'autant plus vrai chez les élus ruraux qui sont moins familiers avec cet objet. En effet, seulement 24 % d'entre eux en ont déjà vu un contre 48 % des élus urbain.

> ***À l'image des Français, les élus locaux connaissent encore peu le véhicule autonome. En revanche, ils sont pleinement conscients des opportunités associées à une mobilité autonome collective et partagée. Elle constitue un motif d'espoir pour résoudre les problèmes de mobilité dans les territoires, et pour combler en partie les limites du transport collectif.***
>
> *Yann Arnaud, Directeur Réponses besoins sociétaires et innovation MACIF,*
> *et Président du conseil d'orientation de la communauté d'intérêt sur le véhicule autonome*

UNE INTERROGATION AUTOUR DU « POURQUOI FAIRE ? »

Les élus évaluent la pertinence de ces nouvelles solutions de mobilité à l'aune de celles déjà existantes sur leur territoire. Près d'un élu sur deux ne trouve pas que son système actuel de transport collectif assure un service de proximité performant. Ces élus insatisfaits sont plus enclins à considérer le transport à la demande comme un service de mobilité autonome pertinent. C'est notamment le cas des élus ruraux qui pointent les besoins spécifiques de populations exclues de l'automobile (personnes à mobilité réduite et sans permis de conduire ou véhicule personnel). À l'inverse, ceux qui sont satisfaits de leur système de transport collectif misent plutôt sur le transport en commun autonome (de type navette autonome) pour renforcer l'offre déjà mise en place, surtout en territoire urbain ou périurbain.

UN SENTIMENT D'INÉLIGIBILITÉ

Malgré cette utilité perçue, beaucoup d'élus considèrent cette solution comme inaccessible. En effet, le déploiement de ce type de solution est considéré par 77 % d'entre eux comme difficile voire très difficile. Plusieurs obstacles sont identifiés, au premier chef desquels le coût financier. Suivent les démarches administratives, les difficultés juridiques et les enjeux qui prévalent en matière de responsabilité.

Quels types de profils se distinguent parmi les élus locaux ?

Au-delà de ce tableau général, des différences de perception de l'utilité sont notables entre les élus interrogés. Trois profils se distinguent :

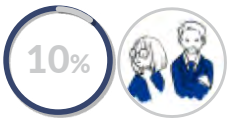

Les réfractaires

Les élus réfractaires conçoivent la mobilité autonome comme un simple démonstrateur technologique et non comme une solution de mobilité viable.

Ils ne perçoivent pas la pertinence de proposer un service de mobilité autonome plutôt que des services traditionnels avec chauffeur. Par exemple, 75 % d'entre eux ne pensent pas qu'il améliorerait la mobilité des personnes à mobilité réduite. Ils craignent que la mobilité autonome cause plus de dommages sur leur territoire qu'elle n'apporte de gains. Près de 60 % d'entre eux appréhendent un risque en matière d'emploi. Ils pensent que la mobilité autonome est déconnectée des attentes des administrés. 75 % d'entre eux pensent que leurs administrés seraient défavorables à son déploiement.

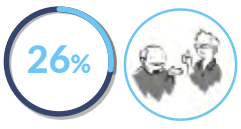

Les dubitatifs

Les élus dubitatifs pensent que la mobilité autonome peut répondre à des besoins précis, mais pas en tant que service de mobilité grand public.

58 % d'entre eux pensent que la mobilité autonome serait pertinente pour assurer la mobilité des sans permis de conduire ou sans véhicule personnel. 46 % d'entre eux pensent que la mobilité autonome serait plus pertinente pour la livraison de biens et services sur le territoire. En revanche, ils doutent

que leurs administrés intègrent cette solution dans leurs habitudes de mobilité. 80 % d'entre eux appréhendent des critiques sur la déshumanisation des services. Ils craignent des dommages sur le territoire, notamment en termes d'emploi (53 %).

Les intéressés

Les élus intéressés perçoivent la mobilité autonome comme un service de mobilité pertinent pour leur territoire.

Elle constitue selon eux une solution pour combler les lacunes de l'offre de transport existante et assurer un service de proximité plus performant. 76 % des élus du profil pensent que ce type de service assurerait un meilleur accès aux services publics, aux installations sportives, culturelles ou associatives. Près de 80 % d'entre eux pensent que la mobilité pourrait accroître l'attractivité de leur territoire. En revanche, ils s'interrogent sur la réaction de leurs administrés, sauf pour le cas spécifique des personnes exclues de la mobilité. Près de 50 % d'entre eux ne savent pas si leurs administrés seraient satisfaits.

Par rapport aux Français, quels points communs, quelles différences ?

La 2e édition du baromètre de la MACIF et l'institut VEDECOM « Les Français sont-ils prêts à accepter le véhicule autonome dans leur vie quotidienne ? » dresse un état des lieux sur l'acceptabilité des Français à l'égard du véhicule autonome[1]. Elle permet de comparer la vision des Français et celle de leurs élus locaux sur la mobilité autonome.

UN BESOIN COMMUN DE TESTER LE VÉHICULE AUTONOME POUR EN ÉPROUVER L'UTILITÉ

Les élus locaux sont plus sensibilisés au véhicule autonome que la moyenne des Français. Près de 70 % disent n'en avoir jamais vu alors que cela concerne 82 % des Français. Comme les Français, les élus locaux ont besoin de voir et de tester le véhicule autonome pour apprécier son utilité. Parmi les élus locaux qui n'ont jamais vu de véhicule autonome, 28 % sont dubitatifs sur son utilité. C'est 7 points de plus que chez ceux qui en ont déjà vu un. Cette inégalité d'accès se traduit par une fracture territoriale. Cela explique pourquoi les élus ruraux sont plus dubitatifs sur l'utilité de la mobilité autonome que les élus urbains et périurbains.

DES ÉLUS PLUS OPTIMISTES QUANT AUX EFFETS DE LA MOBILITÉ AUTONOME PARTAGÉE

Les élus locaux ont tendance à surestimer les craintes des Français relatives à l'insécurité routière. En effet, près de 60 % des élus locaux appréhendent des critiques à ce sujet alors que 54 % des Français pensent qu'ils se sentiraient en sécurité à bord. Concernant les projections sur l'emploi, ce sont les Français qui sont plus pessimistes. En 2020, 55 % d'entre eux craignaient que la mobilité autonome ne détruise plus d'emplois sur le territoire qu'elle n'en créerait[2]. Seulement 30 % des élus locaux partagent cette crainte en 2021.

Enfin, les élus locaux et les Français se projettent sur des véhicules autonomes différents. La voiture personnelle reste le choix favori de 76 % des Français et seulement 15 % identifient la navette ou le bus automatisés comme leur véhicule autonome préféré. À l'inverse, seulement 10 % des élus voient la pertinence de la voiture personnelle autonome. 44 % des élus répondants disent préférer le transport en commun autonome (de type navette autonome) et 38 % le transport à la demande autonome (de type robot-taxi).

[1] https://presse.macif.fr/actualites/2eme-edition-du-barometre-vedecom-macif-3-francais-sur-4-plebiscitent-le-vehicule-autonome-qui-pourrait-jouer-un-role-decisif-en-zone-rurale-50af-821df.html

[2] https://presse.macif.fr/actualites/2eme-edition-du-barometre-vedecom-macif-3-francais-sur-4-plebiscitent-le-vehicule-autonome-qui-pourrait-jouer-un-role-decisif-en-zone-rurale-50af-821df.html

QUELLES SUITES POUR LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT MOVIN'ON EN 2022 ?

En 2022, la communauté d'intérêt entend tester des navettes autonomes partagées en réseau qui seront au service de l'inclusion sociale et territoriale. La focalisation sur les usages pour l'expérimentation permettra de tester un modèle potentiellement réplicable et rentable pour le futur de la mobilité autonome. Dans cette perspective d'expérimentation, la communauté d'intérêt sur le Véhicule Autonome s'est associée à l'expérimentation de véhicules automatisés qui sera conduite en 2022 dans le Val de Drôme par un opérateur de réseaux de mobilité automatisée, beti, un fournisseur de systèmes de conduite autonome et de services associés, Navya, et un gestionnaire d'infrastructures, SVMS, filiale d'Eurovia.

RESSOURCES DISPONIBLES

Découvrez le rapport 2021-2022

Téléchargez-le ici :
https://bit.ly/3uE1Mwz

Découvrez le livret de synthèse

Téléchargez-le ici :
https://bit.ly/3uCkIMk

VÉHICULE AUTONOME
COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT
MOVIN'ON

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Objectif : Cette enquête vise l'ensemble des élus 509 790 élus français et contribue à la compréhension de leur intention à déployer la mobilité autonome sur leur territoire.

Échantillon : Un échantillon de 1 090 élus locaux a été constitué et divisé en deux sous-échantillons : le premier étant de 337 conseillers locaux et le second de 753 exécutifs locaux. Tous deux sont représentatifs de leur population mère respective. Deux stratégies de passation ont été utilisées entre le 23 juillet et le 27 octobre 2021. D'une part, les élus locaux ont été relancés six fois par mailing. D'autre part, la relance téléphonique a permis d'assurer la représentativité par la méthode des quotas appliqués aux deux sous-échantillons aux trois types de variables suivants : les caractéristiques personnelles des élus (âge, genre), leurs caractéristiques de mandature (échelon(s) et nombre du/des mandat(s)) et leur type de territoire.

Questionnaire : Le questionnaire est composé de huit parties : « 1. Vous et le véhicule autonome », « 2. Vous et la mobilité autonome », « 3. Votre appétence pour la mobilité autonome », « 4. Avantage et inconvénients de la mobilité autonome », « 5. La mise en place d'un service de mobilité autonome », « 6. Vos administrés et la mobilité autonome », « 7. Vous concernant » et « 8. Votre territoire ».

Marges d'erreur : Pour un niveau de confiance de 95 %, la marge d'erreur est de 3 % chez les exécutifs locaux et 5 % chez les conseillers locaux.

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT VÉHICULE AUTONOME

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser une mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la MACIF a créé en 2019 au sein de Movin'On, premier écosystème mondial d'anticipation stratégique et de co-innovation en faveur de la mobilité durable, une communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome. Movin'On fédère plus de 300 grands acteurs de la mobilité durable, publics et privés, collectifs et individuels pour faire avancer la mobilité durable.

Cette communauté regroupe aujourd'hui 13 entreprises majeures désireuses d'œuvrer à ce que le véhicule autonome contribue à l'émergence d'une mobilité plus inclusive et durable : beti, BNP Paribas Cardif, Faurecia, Groupama, Kantar, MACIF, MAIF, Michelin, Microsoft, Navya, Orange, Vinci et la SNCF.

Les travaux s'appuient en outre sur l'expertise d'un Conseil d'orientation, composé de chercheurs, Rémi Maniak - École Polytechniques, et Sylvain Lenfle – CNAM, d'experts du sujet, Yann Arnaud – Macif, Alexis Offergeld – Movin'On LAB, Patrick Pélata – Méta Strategy Consulting, et d'acteurs politiques, Damien Adam – député LaReM de Seine-Maritime, Frédéric Cuillerier – maire de Saint-Ay (Loiret) et président de la commission « Transports, mobilités, voierie » de l'AMF.

VÉHICULE AUTONOME
COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT
MOVIN'ON

À PROPOS DE MOVIN'ON

Movin'On est le premier écosystème mondial d'anticipation stratégique et de co-innovation en faveur de la mobilité durable. Il fédère plus de 300 grands acteurs de la mobilité durable, publics et privés, collectifs et individuels : grandes entreprises, villes, pays, organisations internationales, startups, académiques, société civile.... Movin'On facilite l'anticipation des marchés et accélère la co-innovation et la concrétisation de solutions pour une mobilité plus durable et ceci notamment grâce au Movin'On LAB, un *think-and-do tank,* et à ses Communautés d'Intérêt.

Tout au long de l'année, l'écosystème Movin'On organise des événements, physiques ou numériques, pour faire avancer concrètement ses projets. Pour en savoir plus sur nos actions, rendez-vous sur **www.movinonconnect.com**

CONTACTS

Contacts presse Communauté d'intérêt véhicule autonome :

Joanne Benhaim - jbenhaim@macif.fr - 06 62 65 11 66

Élise Bourgy – elise.bourgy@conseil-et-recherche.com – 07 85 01 85 49

VÉHICULE AUTONOME
COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT
MOVIN'ON